

Mes parcours artistiques et culturels.

Préambule

« Mes parcours artistiques et culturels » se veut un cahier personnel qui accompagne les élèves dans leurs rencontres culturelles et artistiques en lien avec l'enseignement de l'histoire des arts. Il est le fruit d'une collaboration entre les services de l'Inspection académique et des structures culturelles.

Il est organisé conformément aux textes officiels et aux instructions en vigueur, selon trois axes qui se combinent dans la construction des apprentissages:

- la pratique créative
- la rencontre avec les oeuvres, les artistes
- l'apport de savoirs et de connaissances en particulier les repères historiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des oeuvres

Les activités ainsi mises en oeuvre prendront d'autant plus de sens qu'elles s'appuieront sur les partenariats culturels.

Grâce à ce cahier personnel, les élèves conserveront les traces de leur parcours. Ils seront à même de mieux mesurer le chemin parcouru et de prendre conscience de leurs acquis.

Dans le respect des programmes et de l'élaboration de l'axe « Ouverture sur les arts et la culture » du projet d'école, cet outil fera l'objet d'une appropriation méthodique et progressive de la part des équipes pédagogiques.

« Les pratiques artistiques et culturelles, la rencontre et l'étude d'œuvres diversifiées relevant des différentes composantes esthétiques, temporelles et géographiques de l'histoire des arts, accroissent les possibilités sensorielles de l'enfant. Elles sollicitent son imagination et enrichissent ses connaissances et ses capacités d'expression ; elles contribuent à développer ses facultés d'attention et de concentration...

Ces activités s'accompagnent de l'usage d'un vocabulaire précis qui permet aux élèves d'exprimer leurs sensations, leurs émotions, leurs préférences et leurs goûts. Le contact avec des œuvres les conduit à observer, écouter, décrire et comparer...» (Extrait du Bulletin Officiel n° 3 du 19 juin 2008)

A chacun des trois niveaux (École, Collège, Lycée), l'élève garde mémoire de son parcours dans un "cahier personnel d'histoire des arts". A cette occasion, il met en oeuvre ses compétences dans le domaine des TICE, utilise diverses technologies numériques et consulte les nombreux sites consacrés aux arts. Illustré, annoté et commenté par lui, ce cahier personnel est visé par le (ou les) professeur(s) ayant assuré l'enseignement de l'histoire des arts. Il permet le dialogue entre l'élève et les enseignants et les différents enseignants eux-mêmes. Pour l'élève, il matérialise de façon claire, continue et personnelle, le parcours suivi en histoire des arts tout au long de la scolarité. (Extrait du Bulletin Officiel n° 32 du 28 août 2008)